

Compte-rendu conseil d'école n°1

Ecole maternelle La Combe des Dames, Châteaubernard

Date : jeudi 14 octobre 2021 de 17h30 à 19h00

Participants :

Les enseignantes :

- Mme Letiec, directrice et enseignante
- Mme Donnou, enseignante

Les représentants des parents d'élèves :

- Mme Follain
- Mme Masson
- M Chausse

ATSEM :

- Mme Rebierre Christine

• DDEN : /

La mairie :

- M. Briand, maire de la commune
- Mme Bertorelle, chargée du personnel des écoles

Excusés :

- Mme Lasfargues, inspectrice de l'Education Nationale
- M Defaix, enseignante de la classe des TPS/PS les mardis
- Mme Khoulou, chargée des écoles
- Mme Jeuffrault Leclerc , enseignante

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée
2. Règlement intérieur de l'école
3. Les projets pour l'année 2021/2022
4. Les locaux
5. La vie scolaire

5. La coopérative scolaire
6. Questions diverses

Décisions, dispositions prises, conclusions :

1. Bilan de la rentrée

68 élèves au sein de l'école répartis en 3 classes :

- 23 TPS / PS (6TPS et 17 PS) Classe de Mme Letiec (lundi, jeudi et vendredi) et M Defaix (mardi)
- 25 MS Classe de Mme Donnou
- 20 GS Classe de Mme Jeuffrault Leclerc

Suite à la crise sanitaire, l'accueil des élèves des classes de MS et GS se fait à la porte se situant sur la cour depuis la rentrée. Les parents de la classe des TPS/PS étaient autorisés à entrer dans les locaux après désinfection de leurs mains.

Depuis le 4 octobre , les parents des élèves de la classe des TPS/PS ne sont plus autorisés à entrer dans les locaux. Les enseignants accueillent les élèves à la porte donnant sur le préau. L'agent périscolaire les accueille dans le couloir afin qu'ils se déshabillent et mettent leur chaussons puis les redirige sur le banc dans le couloir. Une fois prêts ils vont ensemble aux sanitaires.

Les récréations se font toujours en décalé et de façon séparée : la cour est divisée en deux espaces que se partagent les élèves à tour de rôle.

2. Règlement intérieur

Lecture et vote à l'unanimité du nouveau règlement intérieur.

3. Les projets pour l'année 2021/2022

- *Fil conducteur de l'année : les contes traditionnels*

→ période 1 : les classes ont toutes travaillées autour des 3 petits cochons (version traditionnelle et détournée)

- *Du champ au chant* : l'an passé, l'école maternelle s'est inscrite aux parcours culturels que le Grand Cognac propose. Les élus de Grand Cognac s'engagent en faveur de l'Education Artistique et Culturelle afin d'offrir à tous les jeunes du territoire les mêmes chances de découvrir les œuvres, de s'initier à une pratique artistique et de fréquenter les établissements culturels. Notre école avait été retenue pour le projet du *champ au chant*.

Lundi 27 septembre, la chanteuse ivoirienne Joyce Tapé et son percussionniste Thomas sont intervenus dans les 3 classes. Joyce nous a parlé de son pays, son mode de vie, sa culture. Elle a diffusé aux enfants des diaporamas sur les cultures des champs (cacao, vanille et coton). Ils nous ont offert ensuite 2 chansons en acoustique et Thomas nous a présenté ses instruments. Les élèves ont pu chacun leur tour jouer du djembé.

En parallèle, dans l'année, les élèves produiront des œuvres plastiques en 3D qui seront exposées dans le parc François Ier lors du Blues passion. Les élèves et leurs parents seront invités à assister au concert de Joyce Tapé qui aura lieu lors du festival.

- *Randonnée* : vendredi 8 octobre, toute l'école est partie en randonnée. La première partie s'est faite dans le jardin public : les enfants ont pu observer les fleurs, les arbres, les animaux. Nous avons ensuite rejoint la base plein air en se baladant par le parc François Ier. A la base, nous avons pique-niqué et profité des jeux. La classe des TPS-PS a repris le bus pour rentrer à l'école et faire la sieste. Les classes des MS et GS ont poursuivi leur randonnée jusqu'à l'ancienne piscine où le bus est revenu les chercher.

- *La semaine du goût* : elle s'est déroulée du lundi 11 au vendredi 15 octobre. Les classes ont participé à la préparation des desserts des menus de la cantine (GS : salade de fruits du lundi, TPS/PS : duo banane/kiwi du jeudi, MS : compote de pomme du vendredi) Sur le temps de collation, les enfants ont pu déguster des confitures gourmandes sur des pains spéciaux. En commission des menus, il avait été demandé et approuvé par la commission que les pains soient tranchés au préalable pour plus de facilité. Ce n'était pas fait.

Les élèves ont également préparées des soupes qui ont été dégustées à la cantine puisque la fête de la soupe a été annulée. Des ingrédients manquaient.

- *Le cirque* : projet qui a été lancé il y a deux ans et repoussé en raison de la crise sanitaire. Nous allons faire appel à l'association Planche de cirque située à Soyaux. 8 séances sont prévues avec comme finalité une représentation lors de la fête de l'école. Le montant de ce projet s'élève à 1771,20 euros. La mairie participe financièrement à hauteur de 480 euros. L'APE participe financièrement à hauteur de 200 euros.

- *Le prix des incorruptibles* : 6 albums sont proposés au maternelle cette année. Ils seront étudiés tout au long de l'année en classe et/ou à la médiathèque. Les élèves voteront pour leur livre préféré courant mai.

- *Spectacle et goûter de Noël* : Comme chaque année, l'APE offrira un goûter aux élèves qui le dégusteront dans leur classe. Des livres seront offerts par l'APE pour chacune des classes.

- *Projet jardin* : tout au long de l'année nous allons faire des plantations dans le jardin. Un olivier a été offert par l'APE.

- *Spectacle les clowns de la route* : Jeudi 31 mars, les élèves de l'école maternelle se rendront au Castel afin d'assister au spectacle *Les clowns de la route* dont le thème est la sécurité routière. Le coût du spectacle (1100 euros) sera pris en charge par l'APE à hauteur de 340 euros et par la mairie à hauteur de 760 euros.

4. Les locaux.

Des travaux ont été effectués lors de la période estivale :

- les stores extérieurs de toutes les classes ont été changés

- les fenêtres au dessus de toutes les portes ont été débloquées

- un joint de silicone a été posé dans la salle de motricité sur le bas du mur côté cour afin que les fourmis

n'entrent plus.

Des travaux ont été effectués lors de la première période :

- la douche de la salle d'eau a été démontée
- des fuites dans la salle d'eau ont été réparées

Travaux à prévoir :

- changer le sol et la moquette murale de la bibliothèque
- changer le sol du bureau de direction
- refaire la salle d'eau
- raccorder les classes des MS et GS à internet
- mettre des protections en mousse autour des poteaux du préau

Un premier exercice d'évacuation incendie a eu jeudi 30/09. Les élèves ainsi que le personnel de l'école étaient prévenus. L'exercice s'est déroulé sans incident. Le temps d'évacuation a été de 1 minute et 15 secondes après comptage des élèves.

Un premier exercice PPMS intrusion aura lieu avant les vacances de Noël. Les élèves ainsi que le personnel de l'école seront prévenus.

Le PPMS a été actualisé et entériné par le conseil d'école le 14/10/2021

5. La vie scolaire

Le vendredi 08/10/ a eu lieu les élections des représentants des parents d'élèves. Une liste de 6 parents s'est présentée. Avec une participation de 71,54% ont été élus : Mme Follain (titulaire), Mme Masson (titulaire), M Chausse (titulaire), Mme Pauplin (suppléante), Mme Lennon (suppléante) et Mme Laliève (suppléante).

Sur 123 inscrits, il y a eu 88 votants et 13 bulletins nuls ou blancs.

Que veut dire « représenter les parents aux conseils d'école » ? : Les conseils d'école sont des rencontres privilégiées avec l'équipe enseignante, un moment d'échanges et d'information. C'est l'occasion de poser des questions sur tous les sujets qui concernent la vie à l'école et de pouvoir obtenir des réponses de la part des enseignants et/ou de l'administration. Lorsque l'équipe des parents délégués siège en conseil d'école, elle représente tous les parents de l'école. A ce titre, le parent délégué prend la distance suffisante avec le cas de son propre enfant ou d'un enfant particulier pour pouvoir aborder toutes les questions posées par les parents en général et défendre au mieux l'intérêt de tous les élèves. Le conseil d'école est un lieu de débat constructif et serein, ce qui n'exclut pas de différences de points de vue entre parents et enseignants.

L'infirmière de la PMI passera dans l'année afin d'évaluer la vue et l'audition des élèves de MS.

La directrice demande où en est le projet de livrets de compétences en version numérique. Monsieur le Maire répond qu'un projet en lien avec des tablette samsung est à l'étude.

6. La coopérative scolaire.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents qui ont fait un don à la coopérative scolaire. La somme récoltée (540 euros) servira tout au long de l'année à financer de l'équipement pédagogique, des sorties scolaires, des spectacles, du petit mobilier ...

A la rentrée 2021 : 761,80 euros en banque et 23,44 euros en caisse.

Total des charges ; 3880,91 euros

Total des produits : 3468,30 euros

7. Questions diverses.

Intimité des filles aux WC : est-il possible d'aménager un temps pour les filles et un temps pour les garçons de sorte qu'ils ne soient plus ensemble lors de ce moment qui demande un peu d'intimité ? Une petite fille se serait plainte que des garçons la regardaient quand elle était sur les WC.

Les enfants des classes de TPS-PS et de MS continueront à aller aux toilettes ensemble mais la vigilance sera accrue de la part des adultes encadrants. La notion d'intimité sera abordée en classe si nécessaire.

Les enfants de la classe de GS passeront à présent de façon séparée (filles / garçons), l'intimité et la découverte du corps devenant plus présentes à leur âge. La notion d'intimité sera abordée en classe.